Mesure 34-9	Construction et aménagement d'une voie verte entre Bernex et le cœur d'agglomération	Coût : 2.25 MCHF

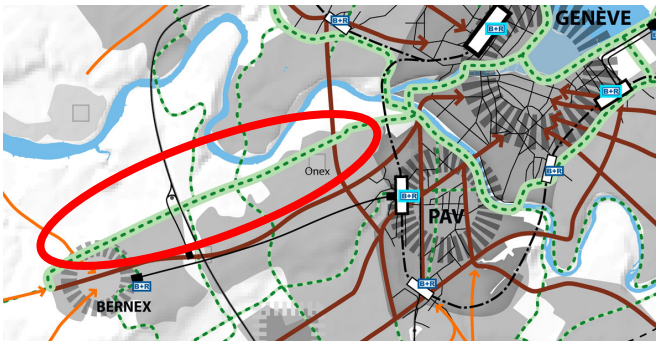

Schéma d'organisation MD, Echelle d'agglomération centrale, horizon 2030 - extrait
(source : schéma d'agglomération 2)

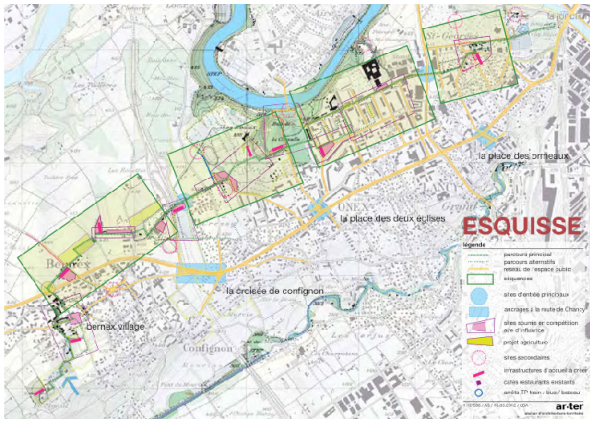

Projet de manifestation Genève: villes et champs
(source : Ar-ter - Laurent Badoux - mars 2012).

Orientation stratégique de la mesure

OS7: Desserte et perméabilité MD de l'agglomération compacte

Type ARE (1ère génération)

MD

Description de la mesure :

La voie verte entre Bernex et le Bois de la Bâtie structurera la mobilité douce de ce secteur, en créant une voirie en site propre. Elle traversera et mettra en relation des séquences diverses tout au long de son parcours: Bernex-Nord, le futur parc de Cressy, le parc des Evaux, Onex, Lancy puis Genève, par le parc de la Bâtie. Un projet de manifestation, prévue à l'été 2014, préfigurera la nouvelle urbanisation de Bernex en proposant diverses œuvres d'art et jardins le long du futur tracé de la voie verte.

Instances concernées (en gras, instance pilote) :

Canton GE / Communes

Priorité :

☒ A ☐ B ☐ C

Argumentaire :

La mesure constitue l'élément principal et reconnaissable de la structure d'accessibilité en modes doux entre Bernex (centre régional d'agglomération) et Genève. (CE1)

Elle constitue également un élément structurant du PSD de Bernex (notamment paysager) (CE2)

La mesure participe à la construction d'un réseau de voies vertes au sein de l'agglomération et participe ainsi à une inflexion majeure des parts modales MD (CE4)

Échéancier de réalisation :

Début des travaux entre 2015 et 2018